



**MAIRIE DE MASSÉRAC**

**8 Rue du lavoir**

**44290 MASSÉRAC**

-----  
**Tél. : 02/40/87/24/18**

**Fax : 02/40/87/26/19**

**E-mail : masserac@wanadoo.fr**

### Compte Rendu

#### CONSEIL MUNICIPAL du VENDREDI 6 mars 2015 à 19H30

Le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire le vendredi 6 mars 2015 à 19h30, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Fabrice SANCHEZ, Maire et de Monsieur Rémy FRICAUD, secrétaire de séance.

Les sujets suivants étaient à l'ordre du jour :

#### Composition bureau de vote élections départementales

Pour l'organisation des élections départementales des 22 et 29 mars 2015 les bureaux de vote ont été composés.

#### Création régie locations salles et matériels (tables, chaises) et photocopies

Information

A l'occasion du départ à la retraite anticipée du régisseur titulaire de la régie des différentes locations et photocopies, cette régie avait été suspendue.

Il convient donc de remettre en application cette régie et de désigner un nouveau régisseur titulaire et suppléant. Sont proposés Colette HOGUET, régisseur titulaire et Françoise BREGER, régisseur suppléant.

Un arrêté sera établi à cet effet, non soumis à délibération.

#### Délibération amortissements

Jusqu'à présent, le Conseil Municipal prenait une délibération à chaque acquisition de biens en investissement afin de l'amortir.

Afin de simplifier cette mesure, le Conseil Municipal a pris une délibération concernant les amortissements qui s'appliquera désormais à chaque nouvelle acquisition.

Le Conseil vote à l'unanimité.

#### Participation de la commune au SEJIE

Un compte rendu du Comité Syndical du 25 février 2015 est réalisé.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité un accord de principe pour la participation de la commune au SEJIE concernant les enfants de l'école de MASSERAC qui se rendent au centre aéré de Guémené-Penfao le mercredi midi. Accord de principe pris à raison de 2 euros/enfant.

### **Orientations budgétaires 2015**

Mr le Maire expose les grandes orientations budgétaires pour l'année 2015.

Concernant l'assainissement sont à prévoir la réhabilitation de certains tronçons du réseau pour environ 50 000 euros puis la construction d'une nouvelle station d'épuration (prévue pour 2016). Dans le cadre de cette nouvelle construction l'étude loi sur l'eau sera réalisée en 2015.

Mr le Maire expose la problématique de financement de la station d'épuration.

Une enveloppe de 150 000 euros est à prévoir pour le groupe scolaire.

Pour les travaux de voirie une enveloppe de 80 000 euros est à prévoir.

### **Vote de la taxe assainissement**

Actuellement la part abonnement est de 32 euros puis de 1.40 euros/m<sup>3</sup> consommé.

Mr le Maire propose un abonnement annuel de 35 euros puis 1.80 euros/m<sup>3</sup> consommé à compter du 1<sup>er</sup> avril 2015.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité.

### **Tarifs locations diverses**

Comme chaque année, les tarifs de location des salles communales sont révisés.

Il est proposé d'appliquer une hausse de 3% (arrondi à l'euro supérieur) aux tarifs de l'année précédente.

Le conseil approuve et vote à l'unanimité.

### **QUESTIONS DIVERSES et Informations diverses**